



APPROCHE CONCEPTUELLE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes	Niveau d'études : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Intitulé du cours : Psychologie appliquée aux métiers de l'aide et des soins aux personnes Principes de déontologie législations et institutions sociales	
Nombre de périodes : 140 périodes	N°UE : 1252 Code : 816005U21D2

DESCRIPTION
<p>Prérequis : <i>Au départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, utiliser une grille d'observation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - en définissant différents items qui la constituent ; - en l'appliquant à au moins une des situations proposées.
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</p>
<p>Objectifs : L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'acquérir les connaissances de base en matière de législation sociale et d'institutions sociales, de psychologie et de déontologie, dans les métiers de l'aide et des soins aux personnes ; ◆ de pouvoir les utiliser dans le cadre de sa future profession pour : <ul style="list-style-type: none"> ◆ observer les problèmes rencontrés à domicile et en institution et en informer la structure concernée en vue d'une orientation éventuelle vers un organisme compétent ; ◆ développer des capacités relationnelles en tenant compte des caractéristiques psychologiques, sociales, culturelles et physiques de ses interlocuteurs (bénéficiaires, collègues, responsables) ; ◆ adopter des attitudes adéquates.
<p>Contenu du cours : Psychologie appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir la psychologie et son utilité dans la formation • Définir et différencier les différents « psy » • La structure de la personnalité

- La relation d'aide, les attitudes « dites de PORTER »
- Les grandes caractéristiques du développement (moteur, social, affectif, intellectuel) de l'enfant de 0 à 3 ans, de 3 à 6 ans, de 6 ans à 12 ans
- La puberté et l'adolescence
- L'âge adulte
- La retraite
- La vieillesse : approche physique, sociale et psychologique
- L'entrée en maison de repos
- La personne en fin de vie
- La mort
- Le deuil

Principes de déontologie :

Les règles déontologiques

L'euthanasie >>> réflexion

L'acharnement thérapeutique >>> réflexion

La maltraitance envers les enfants, les adultes, les personnes âgées

Les religions : le judaïsme, le christianisme et l'islam

Législations et institutions sociales (* cfr aussi point évaluation)

- 1) De décrire les principes élémentaires de l'organisation politique de notre pays et d'y situer les institutions sociales
- 2) De distinguer les notions de droit et de loi
- 3) De définir les notions essentielles du droit familial
- 4) De décrire les grands secteurs de la sécurité sociale, les valeurs qui la sous-tendent et leurs implications dans la vie quotidienne
- 5) D'expliquer la place et le rôle des services d'aide et de soins (nécessité, but, structure, fonctionnement, formation continue) :
 - o Aux familles (ONE, aide à la jeunesse, IMP, service d'aide aux familles en difficulté, service de médiation familiale, ...)
 - o Aux personnes âgées (maison de repos et maison de repos et de soins, établissement de soins, ...)
 - o Aux personnes handicapées (associations d'aide aux handicapés, institutions, lieux d'hébergement, lieux d'écoute pour les parents,)

Bibliographie :

Psychologie appliquée :

BIOY Antoine, FOUQUES Damien, Manuel de psychologie du soin. Bréal, 2009, 2^{ème} édition.

BIZOUARD, Colette, Vivre la communication. Lyon, Chronique Sociale, 5^{ème} édition, 1995.

GINESTE Y, PELLISSIER J, Humanitude. Comprendre la vieillesse, prendre soin des Hommes vieux. Paris, Armand Colin, 2010.

MANOUKIAN, A., La relation soignant-soigné. Editions Lamarre, 2014.

MUCCHIELLI Roger, L'entretien de face à face dans la relation d'aide. Les Editions ESF, 1972

<http://papidoc.chic-cm.fr>

<http://www.cadredesante.com>

Principes de déontologie :

GINESTE Y, PELLISSIER J, Humanitude. Comprendre la vieillesse, prendre soin des Hommes vieux. Paris, Armand Colin, 2010.

Guide pratique des religions et des convictions, Communauté Wallonie Bruxelles, Editions Ousia, 2004.

<http://papidoc.chic-cm.fr>

http://aumoneries.hug-ge.ch/library/pdf/pratique_soignante-pratiques-religieuses.pdf

<http://www.cadredesante.com>

LEGISLATIONS ET INSTITUTIONS SOCIALES (Sitographie) : www.bruxelles-j.be ;

www.belgium.be

PERSONNEL ENSEIGNANT

Psychologie appliquée : Mme Johane Faux

Principes de déontologie : Mme Johane Faux

LEGISLATIONS ET INSTITUTIONS SOCIALES : Laurent DROUSIE

METHODOLOGIE

Psychologie appliquée :

Le cours fera une large place à des situations vécues par les étudiants.

Les témoignages seront discutés sans jugement de la part du groupe. La théorie viendra en appui de ces discussions.

Analyse de mises en situation, brochures, documents vidéos, articles, ...

Participation au cours fortement conseillée (présentation durant le cours de documentation (brochures, matériel, revues, ...), vidéos, exercices pratiques, ...).

Principes de déontologie :

Le cours fera une large place à des situations vécues par les étudiants.

Les témoignages seront discutés sans jugement de la part du groupe. La théorie viendra en appui de ces discussions.

Documents et supports divers (articles, brochures, vidéos, ...)

Réflexion-débat.

LEGISLATIONS ET INSTITUTIONS SOCIALES : Partir du vécu des étudiant.es.

- Partir de l'actualité
- « Utiliser » les expériences des étudiant.es

Sur base de ce qui précède, construire la théorie pour ensuite la déconstruire et revenir au cadre de vie professionnel des étudiant.es

MODES D'EVALUATION

Psychologie appliquée :

Evaluation écrite des acquis d'apprentissage

Principes de déontologie :

Evaluation écrite des acquis d'apprentissage

Législations et institutions sociales : Le premier pilier porte sur une approche théorique. Il s'agit des points 1 à 4 (cfr ci-avant « Contenu des cours »), en sachant que le point 4 débouche sur une dimension plus pratique. Le deuxième pilier porte sur une approche pratique. Il s'agit des points 4, en partie, du point 5 et de ses sous-points.

L'évaluation porte sur les deux piliers.

L'évaluation du premier pilier sera un examen écrit. L'examen se déroulera avec toutes les notes reçues et/ou prises par l'étudiante. L'étudiante aura des questions sur les 3 premiers points et sur une partie du 4^{ème} point (« de décrire les grands secteurs de la sécurité sociale »).

L'évaluation du deuxième pilier sera la rédaction d'un travail (écrit).